



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XIV

11.08.2016

TOP / POJ / ODG / TDR

A6

FR

OL: EN

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

2

PROPOSITION DE MANDAT POUR LA PLATE-FORME PLANALP Période 2017-2018

1. Institution du Groupe de travail ou de la Plate-forme

Décision de la Conférence alpine d'instituer le groupe de travail ou la Plate-forme

Après les avalanches et les inondations dévastatrices de 1999, la Conférence alpine a institué un Groupe de travail dans le but de développer des stratégies et domaines d'activité communs au sein de la Convention alpine. Sur la base des recommandations formulées par ce Groupe de travail, PLANALP a reçu un mandat de la part des Ministres réunis à la VIII^{ème} Conférence alpine de 2004.

2. Mission dans la Convention alpine

Référence au Protocole correspondant de la Convention alpine ou à la Convention-cadre

Les risques naturels sont l'un des 12 grands thèmes abordés par la Convention alpine (article 2), traité en particulier dans le Protocole « Aménagement du territoire et développement durable ». Ce thème est également évoqué par d'autres Protocoles et par le Plan d'action sur le changement climatique dans les Alpes.

Cohérence éventuelle avec les thèmes du Programme de travail pluriannuel (MAP) de la Convention alpine

Plusieurs thèmes traités par PLANALP figurent au Programme de travail pluriannuel de la Convention alpine 2017 – 2022 : la Plate-forme examine des processus comme le changement climatique, mais aussi les risques émergents, en lien avec notamment l'évolution démographique, les infrastructures de transport et le tourisme, dans le but de développer la résilience des sociétés.

3. Activités durant le mandat

Description des principales activités
<p>Au cours des deux prochaines années, PLANALP se concentrera sur les aspects suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. assumer le rôle de Groupe ad hoc pour la rédaction du Rapport sur l'état des Alpes consacré à la gouvernance des risques d'aléas naturels2. améliorer le transfert de connaissances et l'échange de bonnes pratiques pour la réduction des risques de catastrophes naturelles dans les Alpes (activité continue)3. accroître la visibilité du thème « Genre et risques naturels »
Description des principaux résultats
<p>PLANALP se réunira au moins au printemps et à l'automne pour procéder à un échange de connaissances et d'expériences et traiter les questions administratives. La compilation des productions se fera essentiellement par courriel ou si besoin lors de réunions de groupes de travail spécifiques.</p> <p>Les productions de PLANALP sont les suivantes (les chiffres font référence aux principales activités) :</p> <ol style="list-style-type: none">1. RSA sur la gouvernance des risques d'aléas naturels2. procès-verbaux des réunions bisannuelles de PLANALP3. contribution à la conférence sur le rôle des femmes dans les Alpes dans le cadre de la Présidence autrichienne de la Convention alpine
Activités de communication du Groupe de travail de la Plate-forme
<p>Les membres de PLANALP s'assurent, à travers leurs structures nationales dédiées, que les thèmes liés à la montagne sont bien pris en compte dans les processus internationaux, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai des Nations-Unies pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030- Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe (EFDRR)- société de recherche Interpraevent- Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture- Commission européenne des forêts (CEF), Groupe de travail sur

<p>l'aménagement des bassins versants de montagne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application de la Directive Inondations de l'UE 2007/60/EC - Réseau we4DRR
Coopération avec les autres Groupes de travail ou Plate-formes
PLANALP coopérera avec d'autres Plates-formes au cas par cas, en invitant des experts d'autres Groupes de travail et Plates-formes concernés.
Activités dans le cadre de la SUERA et du Groupe d'action 6
<p>PLANALP coopérera étroitement avec le Groupe d'action 8 pour « améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique, notamment par la prévention des risques naturels de grande ampleur »</p> <p>Elle participera également aux activités communes envisagées avec le Groupe d'action 6 de la SUERA.</p>

4. Présidence et méthode de travail

Présidence et participation
<p>Présidence : Autriche.</p> <p>La PF sera formée d'experts désignés par les Parties contractantes et les observateurs. Selon les cas, d'autres experts pourront être invités à des réunions spécifiques de la PF.</p>
Méthode de travail
<p>Les activités prévues par PLANALP se dérouleront selon le calendrier suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. assumer le rôle de Groupe ad hoc en charge de la rédaction du Rapport sur l'état des Alpes consacré à la gouvernance des risques d'aléas naturels (2017/2018) 2. améliorer le transfert de connaissances et l'échange de bonnes pratiques pour la réduction des risques de catastrophes naturelles dans les Alpes (en continu) 3. Contribution à la Conférence sur le rôle des femmes dans les Alpes dans le cadre de la Présidence autrichienne de la Convention alpine (2017)